

# Bienvenue !



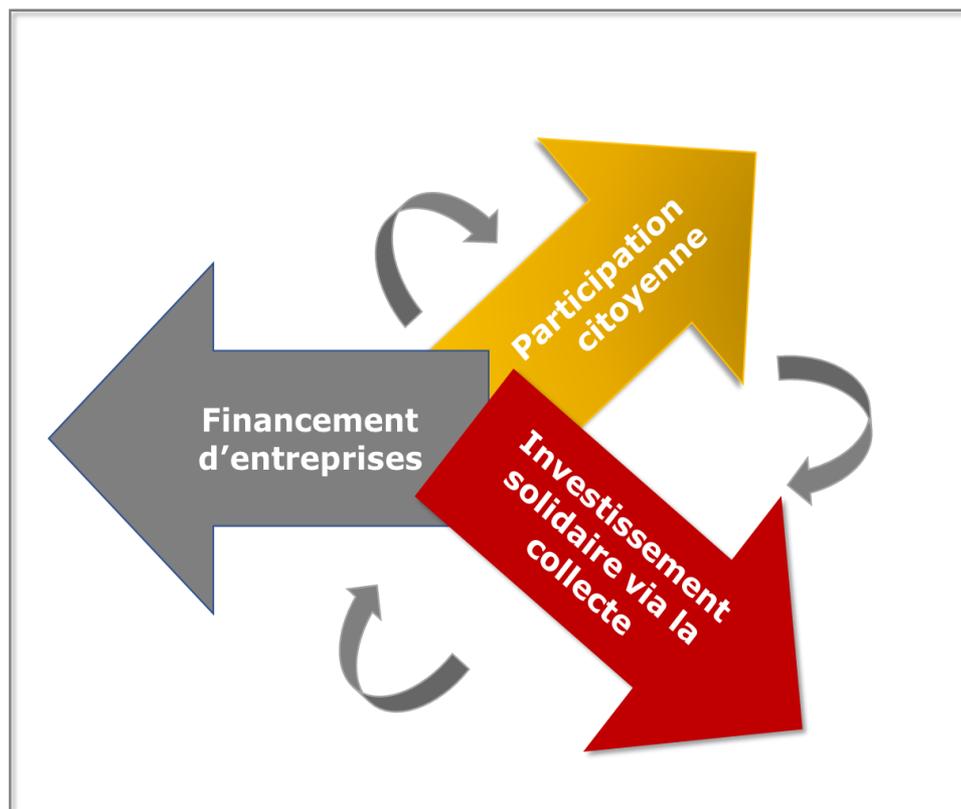
**Assemblée Générale  
Ordinaire du 22 juin 2019**

- 9h30 : Ouverture – Jeux de présentation
- 10h : Bilan d'activités 2018 et perspectives 2019  
Bilan financier 2018 et présentation des comptes  
Vote des résolutions (partie 1)
- 11h : Présentation et élection des administratrices et administrateurs
- 11h45 : Table ronde avec l'entreprise NovaScop sur le thème :  
« Comment les entreprises se sont-elles adaptées au monde du numérique ? »
- 12h30 : Présentation des membres élus au Conseil d'Administration  
Retour sur le challenge participatif  
Vote des résolutions (partie 2)  
Clôture de l'Assemblée Générale
- 13h : Buffet par l'entreprise Cap'Eco
- 14h15 : Départ pour les Machines

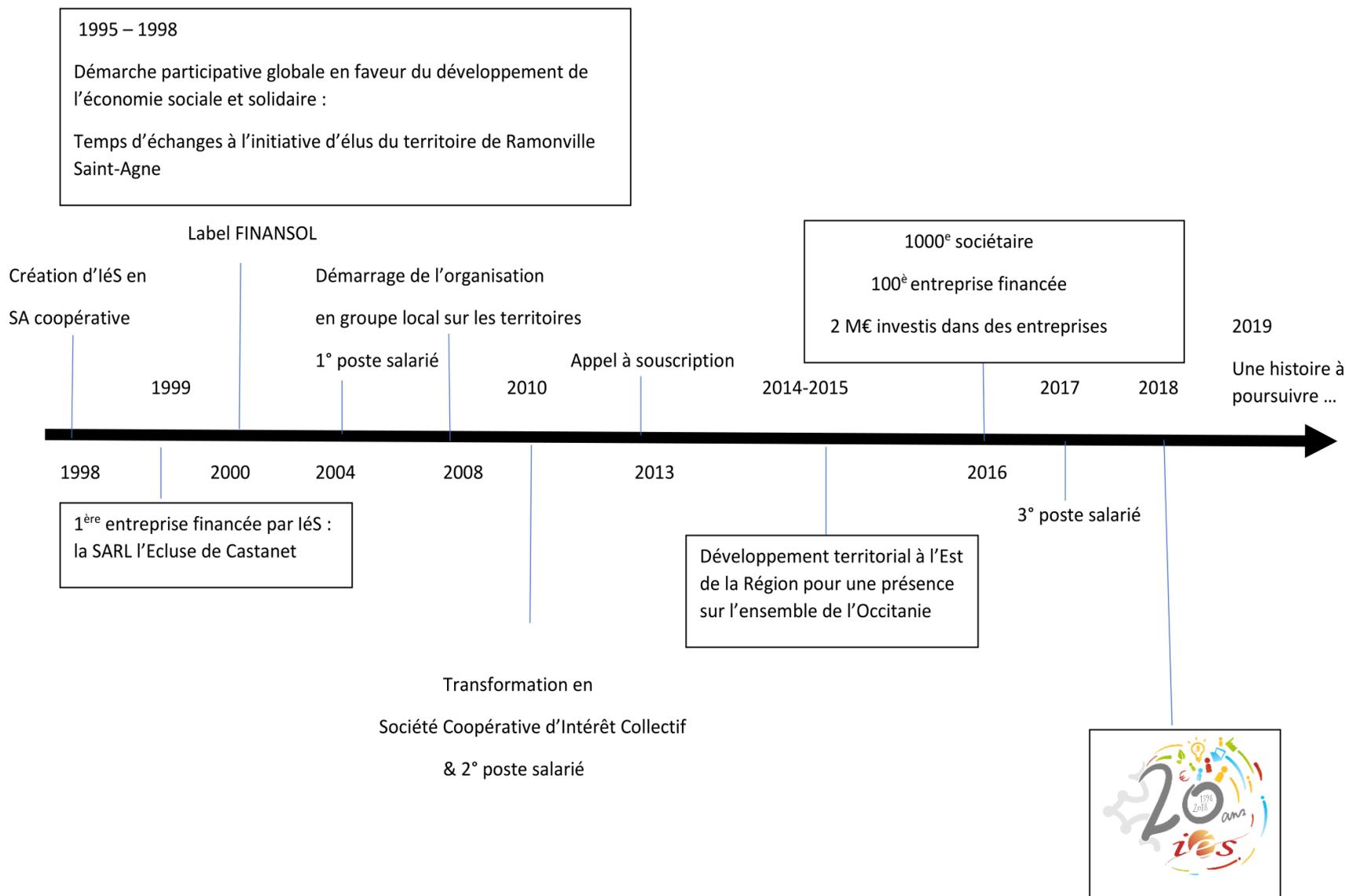
Animation par  
Claire-Emmanuelle MERCIER  
*Administratrice et membre d'IÉS 65*

## Rappel des fondamentaux d'lés

- *Une structure de finance solidaire citoyenne avec participation des sociétaires dans toutes les dimensions de la coopérative et des salariés en appui*
- *Un circuit court de la finance avec une action sur l'Occitanie et une organisation en groupe local*
- *Financier en fonds propres – quasi fonds propres (moyen long terme, haut de bilan) pour des entreprises dans le champ de l'ESS*



# 1998 - 2018 : Une histoire à partager !



## Bilan 2018 : une année contrastée

- Une **collecte citoyenne faible**  
*67 000 € (-75% par rapport à 2017)*
  - Un niveau **d'engagement financier en nette croissance**  
*341 100 € dans 17 entreprises (+85% par rapport à 2017)*
  - Un **investissement financier stable** et satisfaisant dans les entreprises  
*213 600 € pour 11 entreprises financées (8 en création et 3 en développement)*
  - Un **portefeuille d'entreprises stabilisé** et des résultats financiers positifs
- Une prise en compte du caractère cyclique qui incite à analyser l'activité globale et les grands équilibres sur 2 ou 3 ans**

## Adéquation entre objectifs et points forts de l'année

- Développement de l'activité en particulier dans **l'Est de l'Occitanie**
- **Accroissement de l'offre financière** (EURL) pour l'ouvrir à tous les types d'entreprises et répondre à l'ensemble des demandes de financement des territoires
- **Renforcement des moyens de coordination** au sein de la coopérative et **consolidation des processus** dont un programme de formation interne
- Maintien de la **visibilité au sein de notre écosystème** avec la recherche de projets et de **dynamiques de partenariats** avec les prescripteurs et acteurs de la création/développement d'entreprises
- Développement et modernisation de la **communication externe**

## Points nouveaux 2018

- Mise en œuvre d'une **nouvelle organisation pour la coordination** au sein d'lès : **le GRAC**

- Création de **2 nouvelles commissions** :  
« **Partenariats et relations extérieures** » et « **Animation interne** »

- **Les 20 ans d'lès**



- **Nouvelle offre financière** et **stratégie d'investissement**

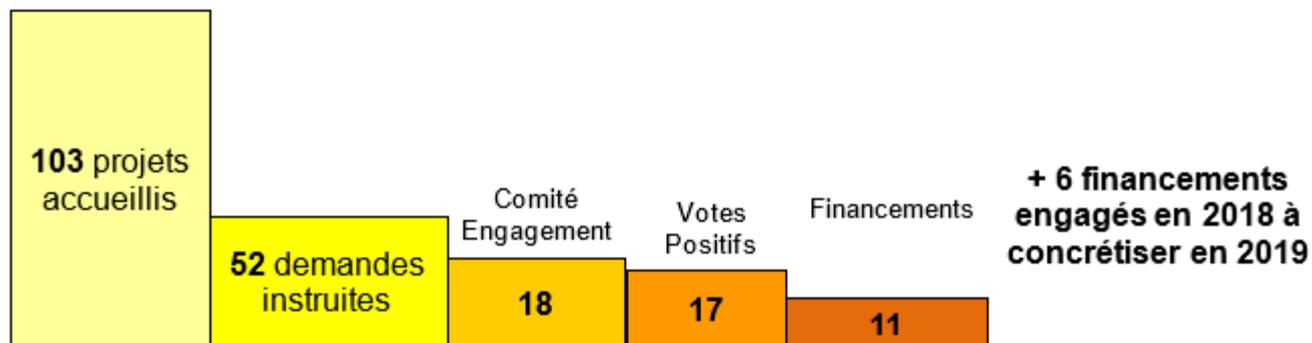
# Les chiffres clés de 2018

Au 31 décembre 2018, IÉS c'est :

- **69 entreprises** accompagnées portant plus de **880 emplois**
- **1 818 528 € de capital** par **989 sociétaires** dont 915 personnes physiques et 74 personnes morales
- une centaine de coopérateurs bénévoles et 3 salariées

En 2018 :

- 11 entreprises financées pour 213 600 €
- une augmentation de capital de 23 104 € et 53 souscripteurs
- 33 nouveaux sociétaires dont 4 personnes morales



- **Développement de la collecte** (nouveaux coopérateurs : particuliers et personnes morales)
- **Recherche d'autres financements** (fondations, PME, fonds d'épargne salariale solidaire, fonds européens ...) et **diversification des ressources**
- Prospective dans les dispositifs de développement économique en lien avec les **collectivités locales et les communautés de communes**
- Poursuite de la **déclinaison territoriale dans l'Est de l'Occitanie**
- Ancrage local à travers des **points relais** dans les territoires non couverts

# Des questions, c'est le moment ?



# Et maintenant... les comptes !



# Compte de résultats 2018

(en K€)

<b>CHARGES</b>	2017	2018
<b>Salaires et charges</b>	77,7	85.6
<b>Autres frais de fonctionnement</b>	79,1	81.2
<b>Dotations aux provisions</b>	73,1	53.8
<b>Charges exceptionnelles</b>	57,0	23.5
<b>Impôt sur les sociétés</b>	-2,9	
<b>Bénéfice</b>	<b>3,2</b>	<b>18,0</b>

<b>PRODUITS</b>	2017	2018
<b>Subventions d'exploitation</b>	109,5	112.0
<b>Autres produits d'expl.</b>	28,2	38.3
<b>Produits financiers</b>	47,5	51.0
<b>Reprise sur provisions</b>	18,2	19.1
<b>Produits exceptionnels</b>	83,8	41.7
<b>Perte</b>		

# Résultat d'exploitation = fonctionnement

(en K€)

## CHARGES

2017

2018

## PRODUITS

2017

2018

+10%

### Subventions d'exploitation

+2%

- REGION (60)
- Toulouse Métropole (13)
- SICOVAL (6)
- MURETAIN (2)
- FEDER (25)
- DIVERS (6)

60.0  
13.0  
6.0  
2.0  
25.0  
6.0



77.7

85.6



109.5

### Autres frais de fonctionnement

79.1

81.2

### Produits d'exploitation hors subventions

38.3



28.2

**Perte d'exploitation**

19,1

16,5

# Résultat financier = entreprises et placements

(en K€)

CHARGES		2017	2018	PRODUITS		2017	2018
Dotations aux provisions				Produits comptes courants / titres participatifs		44,8	43.2
Risques de perte		73,1	53.8	Produits placements		2,7	7.8
				Reprise sur provisions		18,2	19.1
Résultat financier			16.3	Perte financière		7,4	1



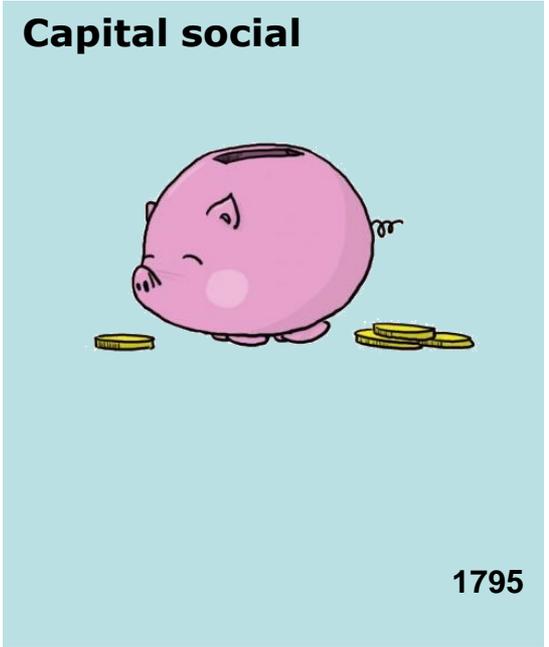
# Synthèse compte de résultats

(en K€)

	2017	2018
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>- 19.1</b>	<b>- 16.5</b>
<b>Résultat financier (entreprises + placements)</b>	<b>- 7.4</b>	<b>+ 16.3</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>+ 26.8</b>	<b>+ 18.2</b>
<b>Impôts sur les bénéfices</b>	<b>- 2.9</b>	
<b>Résultat net</b>	<b>+ 3.2</b>	<b>+ 18.0</b>
<b>Budget de fonctionnement : résultat de fonctionnement après régulation</b>		<b>- 8.8</b>

# Bilan au 31/12/2018

(en K€)

<b>ACTIF = EMPLOIS</b>		<b>1 959</b>	<b>PASSIF = RESSOURCES</b>		<b>1 959</b>
1915			1915		
<b>Immo</b>		<b>1.3</b>	<b>Capital social</b>		
<b>Participations en capital</b>		<b>251.2</b>			
<b>Comptes courants</b>		<b>712.0</b>			
<b>Titres participatifs</b>					
			<b>1 819</b>		
		<b>659,5</b>			
<b>Provisions cumulées</b>	<b>-136,1</b>	<b>-170.8</b>	<b>1875</b>		
<b>Créances CT</b>	<b>168.4</b>	<b>239.6</b>			
<b>Trésorerie :</b>	<b>995.3</b>	<b>926.2</b>	<b>Capitaux propres</b>		
• fond de réserve	100				
• fonctionnement	50				
• engageable	776.20				
			<b>1795</b>		
			<b>Réserves</b>	<b>36.0</b>	<b>38,4</b>
			<b>Report à nouveau</b>		
			<b>Résultat</b>	<b>3.2</b>	<b>18.0</b>
			<b>Dettes CT</b>	<b>80,8</b>	<b>84.1</b>

793  
Investissements  
« solvables »

1166  
Actif circulant

## Points clés à retenir

**973 134 € d'encours** dans les entreprises à fin d'année

- Peu de pertes financières liées aux investissements dans les entreprises
- Niveau de provisions : 29 entreprises représentant 17% de l'encours

**Plus de 150 000 €** de budget de fonctionnement

- 51% de masse salariale
- 70% de subventions publiques

Plus de 40 000 € de produits financiers (intérêts payés par les entreprises financées)

**Résultat de l'année : + 17 995 €**

Valeur comptable de la part = 78,37 €

**Valeur nominale de la part = Valeur de la part lors de souscription  
= Valeur de remboursement de la part = 76 €**

# RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES



# Des questions, c'est le moment ?



# Place aux votes !



## PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés le 31 décembre 2018, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne comportent pas de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39,4 du Code général des impôts.

En conséquence, elle donne pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 quitus de leur gestion à tous les administrateurs.

## DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale constate que le résultat net de l'exercice clos le 31 décembre 2018 s'élève à **17 994,60 €**.

## TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice 2018 s'élevant à 17 994.60 euros de la manière suivante :

Réserves légales	+ 2 699.19 euros
Réserves statutaires	+ 15 295.41 euros

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende (intérêt aux parts sociales) n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

## QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale constate que le capital, variable, s'élève à **1 818 528 €** au 31/12/2018 et qu'il était de 1 795 424 € à la clôture de l'exercice précédent soit une variation positive de 23 104 €.

Ainsi, la valeur de remboursement de la part, pour les parts sociales annulées au cours de l'exercice clos au 31 décembre, ressort à 76 €.

# Election des membres du Conseil d'Administration !



## Comment ça se passe ?

### Fonctionnement proposé pour le vote :

*Le vote sera réalisé à bulletin secret selon les modalités suivantes :*

- *chaque associé déposera dans l'urne de vote la liste complète des candidat.e.s dont il aura rayé les noms de ceux qu'il souhaite écarter,*
- *puis, il sera procédé au vote d'une nouvelle résolution proposant la nomination des candidat.e.s ayant recueilli le plus de suffrage dans la limite des postes disponibles,*
- *le 7ème candidat.e élu.e sera nommé.e en remplacement de l'administrateur démissionnaire pour la durée restant à courir de son mandat*

**A élire : 7 postes au CA pour 9 candidatures**  
*7 postes peuvent également être pourvus en tant que censeurs.*

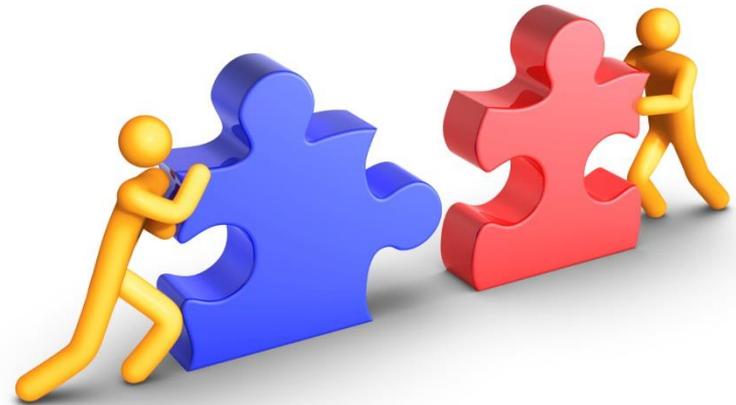
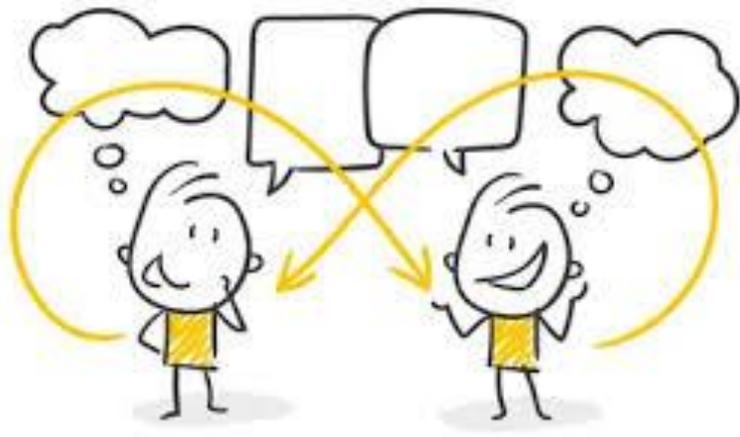
# Les candidatures



**Qui est-ce ?**



# Place aux échanges



# Table ronde

Témoignage d'une entreprise financée  
par NOVASCOP (Imprimerie RUFFIE) :

**Comment les entreprises se sont  
adaptées au numérique ?**



Et lés dans tout ça ?  
Quelle place pour le numérique ?





## CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte de la démission de la SCIC Vertex représentée par Madame Catherine GIRARD de ses fonctions d'administrateur à compter de ce jour, et décide de procéder à son remplacement pour la durée restant à courir de son mandat, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire des associés à tenir dans l'année 2021 pour statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

L'Assemblée Générale, constatant que les mandats d'administrateur de :

Nicole Barthe, la Région Occitanie (représentée par Nadia Bakiri), Jean Pierre Cueff, Eric Jourdain, Thierry Marchand, Jean Michel Ramis

viennent à expiration ce jour, et décide, de procéder à leur remplacement ou leur renouvellement pour une durée de trois années venant à expiration à l'issue de l'assemblée appelée à statuer en 2022 sur les comptes de l'exercice écoulé.

L'Assemblée Générale, constatant que 7 postes d'administrateurs restent à pourvoir conformément au maximum statutaire.

L'Assemblée Générale prend acte de la nomination à bulletin secret pour une durée de trois ans des administrateurs suivants :

.... et de ..... pour une durée de 2 ans en remplacement de la SCIC Vertex.

## **SIXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, constatant que 5 postes de censeurs peuvent être à pourvoir conformément au maximum statutaire.

L'Assemblée Générale, constatant que les mandats de censeurs de :

Dominique MARRE, Anne FAUCON (démission)

viennent à expiration ce jour, et décide, de procéder à leur remplacement ou leur renouvellement pour une durée de trois années venant à expiration à l'issue de l'assemblée appelée à statuer en 2022 sur les comptes de l'exercice écoulé.

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des candidatures reçues jusqu'à ce jour, décide de nommer en qualité de nouveaux censeurs :

.....

conformément à l'article 25 bis des statuts, pour une durée de 3 ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire des associés à tenir dans l'année 2022 pour statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

## **SEPTIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

**minjat!**

« Proposer à un sympathisant de venir assister  
à l'Assemblée Générale et devenir sociétaire ! »



**BOUDU**  
MAGAZINE TOULOUSAIN

Un « coffret lés » avec des produits d'entreprises financées  
pour toute personne présente devenue sociétaire  
entre le 1<sup>er</sup> mai 2019 et le 22 juin 2019.

**Place aux récompenses !**

Bienvenue aux nouveaux coopérateurs et aux nouveaux administrateurs ...

Merci aux anciens membres du CA en fin de mandat ...

Bonne route au nouveau CA, à lés et à tous ses membres (sociétaires –  
*personnes physiques, personnes morales, bénévoles, salariés* - entreprises  
et partenaires ...).

**Près de 1 000 sociétaires ca compte !**

*Tout le*  
monde  
*à table*

avec



**CAP'ECO**

Le groupement d'achat des particuliers

**MERCI à toutes et à tous !**

**ATTENTION RAPPEL :**

**Départ pour les Machines à 14h30**